

Bibliothèque numérique

medic@

Puech, Albert. Notice sur le Dr C.
Fontaine

Nîmes, typ. Clavet-Bellivet, 1867 - 1868.
Cote : 90945 t. 27 n° 7



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.biium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?90945x27x07>

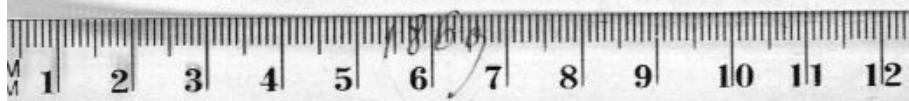
NOTICE

sur le docteur

C. FONTAINE

par le dr Albert Puech.

Parmi les hommes qui se sont élevés à un haut degré de l'échelle sociale, il en est peu pour lesquels la voie ait été facile, qui aient eu à leur portée les instruments de leurs travaux et qui n'aient pas été détournés par les premières nécessités de la vie. Il ne faut pas se plaindre de ces rrigueurs de la fortune ; si elle les impose à ses favoris, c'est pour fortifier leur âme, donner plus de vigueur à leurs talents et les rendre ainsi capables de remplir dignement la mission à laquelle ils ont été prédestinés. Tel a été le sort de M. le docteur Fontaine. Fils de ses œuvres, il vit d'abord se dresser devant lui des obstacles et des difficultés de toute sorte. S'il en a triomphé et s'il a conquis la position que nous lui avons vue, il a dû la victoire à la continuité de son travail, à la persévérance de ses efforts et aux dons heureux d'une intelligence d'élite.



§ 1er.

Cincinnatus Fontaine naquit à Uzès, le 18 frimaire an II (8 décembre 1793) (*a*). Ses parents étaient l'un et l'autre étrangers à la petite ville qui lui a donné le jour; son père était né à Bruxelles (Belgique); sa mère était originaire de Saint-Dézéry, village du canton de Saint-Chapte. Le père de M. Fontaine était en garnison à Uzès, en qualité de chirurgien militaire, lorsqu'il se maria. Il est probable qu'il donna alors sa démission, puisque, dans l'acte de naissance de son fils, il est désigné comme médecin domicilié à Uzès. Après avoir pratiqué, pendant quelque temps, la médecine dans cette ville, il alla s'établir à Saint-Geniès-de-Malgoirès (*b*). C'est là que s'écoula l'enfance du jeune Fontaine; il y reçut, chez le maître d'école, les premières notions de grammaire et ne quitta ce village que pour venir au Lycée de Nîmes. Soit tendance de son esprit, soit direction paternelle, ses études se portèrent vers les sciences mathématiques et physiques, et il s'y distingua par de rapides progrès (*c*). Cette prédilection l'amena à concourir successivement pour l'Ecole polytechnique et pour l'Ecole navale de Brest. Admis à cette dernière dans un rang des plus honorables, il en sortit avec les aiguillettes d'aspirant. Les circonstances dans lesquelles se trouvait alors la France ne lui permirent pas de faire les preuves de sa vocation : bloqués dans les ports par les croiseurs anglais, nos navires étaient condamnés à l'inaction. Ce repos pesait-il à notre jeune officier?

cier ? était-il fatigué de la vie de garnison ? ou bien, comme on l'a raconté (*d*), éprouva-t-il une émotion pénible à la vue des punitions corporelles auxquelles étaient soumis les matelots indisciplinés ? Toujours est-il que, vers le milieu de l'année 1813, il se démit de ses fonctions.

Revenu à Nîmes, où son père exerçait modestement la médecine depuis trois ou quatre ans, M. Fontaine eut à faire choix d'une nouvelle carrière. La profession paternelle souriait à la nature de ses goûts, aux tendances de son esprit ; mais les mécomptes auxquels elle expose et dont sa famille lui présentait un exemple, n'étaient pas de nature à l'encourager. Il se détermina pourtant à l'embrasser, et, le 10 septembre 1813, c'est-à-dire à l'âge de vingt ans, il prenait sa première inscription à la Faculté de médecine de Montpellier (*e*).

En ce temps où la Faculté de Paris n'avait pas acquis la prééminence dont elle jouit aujourd'hui et qui est due à la multiplicité des moyens d'instruction qu'elle offre aux jeunes gens, ainsi qu'aux faveurs du pouvoir, Montpellier était le centre des études médicales par l'antique renommée de son école et la réputation de ses professeurs, dont l'enseignement faisait autorité. On y comptait par milliers les élèves venus de tous les points de la France, avides d'y puiser les saines doctrines dont elle était l'unique dépositaire. Notre jeune étudiant se fit remarquer, entre tous, par son travail, son assiduité, son intelligence. Distingué par un maître du plus haut mérite, M. Delpech, il lui dut des encouragements, une bonne direction et un patronage qui ne se démentit pas.

La thèse de M. Fontaine, soutenue en août 1817,

donne la preuve manifeste de son talent ; elle avait pour sujet l'étude du *fungus scrofulaeux des articulations* (f). Ce travail parut à tous s'élever au dessus de la plupart des travaux de ce genre par son étendue, par le soin avec lequel il était écrit, par la multiplicité des indications bibliographiques ainsi que par la saine doctrine dont chaque page est empreinte. Bien que la science ait marché depuis cette époque, et que, grâce au concours de la chimie et de la micrographie, les recherches d'anatomie pathologique aient jeté sur la question de nouvelles lumières, ce travail est encore aujourd'hui d'une étude instructive, et porte la marque d'un esprit éminemment pratique.

M. Fontaine ne se crut pas médecin quand il eut obtenu son diplôme. Malgré son assiduité aux leçons cliniques de l'Hôtel-Dieu Saint-Eloi, qui l'avaient initié à la savante pratique des Broussonnet, des Fages et des Delpech, il n'avait pas encore assez de confiance en lui-même pour entreprendre la pratique de la médecine. N'ayant pu passer par l'internat des hôpitaux, véritable école de perfectionnement, il forma le dessein d'aller à Paris compléter ses études. Les difficultés pécuniaires ne purent l'arrêter ; ainsi qu'il se plaisait à le rappeler lui-même, il partit léger d'argent, mais riche d'espérances, n'ignorant pas les obstacles qui l'attendaient, mais ayant foi en sa jeunesse et son énergie pour les surmonter. Les ressources que son père pouvait mettre à sa disposition étaient insuffisantes ; aussi, dès son arrivée à Paris, eut-il à s'occuper de les accroître, et, à l'imitation des Portal, des Boyer, il s'en créa en donnant des leçons aux jeunes étudiants. Le matin, il suivait les visites des hôpitaux ; le soir, il consignait les faits remarquables qu'il avait observés

et le détail des opérations dont il avait été le témoin. D'après les conseils de Delpech, dont la protection lui était continuée à distance, il suivait, à l'hôpital de la Charité, les leçons de Boyer, à l'Hôtel-Dieu, la pratique de Dupuytren, et partageait sa journée entre les livres et l'hôpital, les cours de la Faculté et les répétitions qui l'aidaient à vivre. Ainsi s'écoulèrent deux années ; cette vie austère et laborieuse avait pour lui des charmes qui l'auraient retenu longtemps encore, si des lettres de son père, de jour en jour plus pressantes, n'eussent réclamé son retour (*g*).

§ 2.

Avant de raconter ses débuts comme praticien, on nous permettra de jeter un coup d'œil sur la médecine de l'époque et sur ses représentants à Nîmes.

A cette époque, c'est-à-dire en 1819, le traitement des maladies était dans un véritable désarroi. De même que la société, la médecine venait de subir sa révolution ; et il s'était formé, parmi les médecins, deux camps inégaux, mais bien tranchés : d'une part, les rares partisans du passé, et, de l'autre, les adeptes du présent, séduits et comme affolés par la doctrine physiologique. Tribun par l'éloquence, révolutionnaire par les idées, Broussais a marqué de sa forte empreinte les hommes de son temps, et bien peu, même parmi les meilleurs, ont échappé à l'influence de son système. Pendant son séjour à Paris, M. Fontaine l'avait souvent entendu ; il avait été charmé par le prestige de sa parole, mais il avait su se préserver de l'enthousiasme

auquel n'avaient pas échappé la plupart de ses contemporains. Au lieu d'imiter les fanatiques du maître, qui s'en allaient criant que « hors les saignées et les sangsues, il n'y avait point de salut », il eut le bon sens de comprendre que cette médication exclusive n'était pas applicable à toutes les constitutions, et surtout aux tempéraments secs et nerveux du Midi ; que, s'il fallait en user, dans certaines conditions, plus qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, il fallait se garder d'aller aussi loin que plusieurs n'hésitaient pas à le faire. L'homme qui raisonnait ainsi, et qui était assez maître de lui pour ne pas sacrifier à la mode ; l'homme qui trouvait, dans ses convictions scientifiques, la force d'être le trait d'union entre le présent et le passé, cet homme devait être, à coup sûr, un excellent praticien.

La rectitude du jugement fut, en effet, l'une des principales causes des succès de M. Fontaine, mais elle ne fut pas la seule, et les circonstances ne le servirent pas moins à ses débuts. Démembre, en quelque sorte, par la mort des Montagnon, des Recolin et des Larrey (*h*), le corps médical nîmois n'avait point encore comblé le vide que l'absence de tels hommes y avait fait, et nul parmi ce qui en restait ne pouvait aspirer au premier rang. C'était moins la faute des hommes que la conséquence de l'éducation incomplète qu'ils avaient reçue. Les uns, docteurs de l'ancienne Faculté, restés fidèles aux traditions du XVIII^e siècle, prescrivaient la saignée mais ne la faisaient point, la regardant comme au dessous de leur dignité ; les autres, s'ils avaient moins de préjugés à cet égard, étaient, sous d'autres rapports, beaucoup moins instruits, s'étant, en quelque sorte, improvisés médecins, à défaut des écoles qui s'étaient fermées pendant les

mauvais jours de la Révolution. Le rétablissement des Facultés, sous le nom d'Ecoles de santé, n'avait apporté à cet état de choses qu'une amélioration insuffisante; les jeunes gens qui les fréquentaient étaient bientôt enlevés par le recrutement de l'armée, et ne pouvaient guère compléter leurs études dans les rares instants de repos que Napoléon leur laissait. Ceux qui survivaient pouvaient à bon droit se glorifier de leurs campagnes, mais avaient beaucoup moins à s'applaudir de l'instruction médicale qu'ils y avaient puisée. Enfin la séparation de la médecine et de la chirurgie existait encore, sinon en droit, du moins en fait, et nul médecin de cette génération n'osait aborder les grandes opérations chirurgicales.

Les circonstances étaient donc on ne peut plus favorables pour un débutant capable et initié par de fortes études à la pratique de la médecine et de la chirurgie (*i*).

M. Fontaine sut profiter de cette position exceptionnelle; des cures heureuses, des opérations habilement pratiquées le mirent bientôt en réputation. On parla du jeune docteur; le cercle de sa clientèle s'agrandit de jour en jour et le niveau social s'en éleva (*j*). Son alliance avec une famille honorable de notre ville étendit ses relations et compléta le succès. En moins de dix ans, sa position était solidement établie; et en 1831, alors que l'administration des hôpitaux l'appela, d'une voix unanime, aux fonctions de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, elle ne fit que rendre justice à l'habileté de notre éminent confrère (*k*).

Parmi les maladies auxquelles l'humanité est sujette, il n'en est pas qui, plus que le choléra, excite

l'épouvanter. Aujourd'hui, après quatre invasions successives qui nous ont familiarisés avec ce mal, on s'émeut à l'idée de sa venue, à la pensée de ses ravages. Qu'était-ce donc en 1832, alors que la France reçut ses premières atteintes ? La maladie était inconnue, sa violence était extrême et ses effets terribles. Paris, qui sortait de l'émeute et du désordre politique qui en est la suite, fut affreusement frappé et sa population fut en quelque sorte décimée. M. Fontaine, qui suivait les progrès du mal et prévoyait son arrivée à Nîmes, ne fut pas le témoin spéculatif de ces effrayants ravages. Voulant étudier par lui-même ce mal jusqu'alors inconnu, il se rend à Paris, au plus fort de l'épidémie. Il visite les hôpitaux, observe les malades, assiste aux autopsies; puis placé à la tête d'un hôpital temporaire créé dans le quartier du Gros-Caillou, où la maladie sévissait avec le plus d'intensité, il s'exerce à la combattre et en suit les diverses évolutions, vivant au milieu des cholériques, bivaquant auprès d'eux dans le logement plus que modeste que l'administration des hôpitaux lui avait improvisé. Après un séjour d'un mois, il revient à Nîmes, sinon plus puissant pour vaincre le mal, du moins mieux préparé à deviner ses premiers symptômes (*l*).

A cette époque se place chronologiquement un fait qui montre en quelle estime on tenait le savoir et les connaissances de notre distingué confrère. Appelée à donner un successeur à Delpech, ce chirurgien célèbre qu'un crime venait de lui ravir (29 octobre 1832), la Faculté de médecine de Montpellier se souvint de son ancien élève, et rendit hommage à ses talents en l'appelant, d'une voix unanime, à l'honneur de siéger parmi les juges du concours. Ce témoignage tout spon-

tané, émané d'une si savante compagnie, toucha profondément M. Fontaine ; ainsi que l'a rappelé M. le professeur Benoît, c'était toujours avec des paroles de vive gratitude qu'il en faisait revivre le souvenir. Il suivit les phases diverses de cette remarquable lutte avec l'attention et l'impartialité qui lui étaient propres, et, en donnant sa voix à Serres, il la donna au plus digne des élèves de Delpech. Devenu professeur, Serres n'oublia point ce témoignage d'estime ; aussi ne publia-t-il un seul ouvrage sans en adresser un des premiers exemplaires à son ancien juge (*m*).

Rentré à Nîmes, M. Fontaine reprit ses occupations, qui furent bientôt considérablement accrues par l'apparition du choléra. Bien que le premier cas constaté ne se manifestât que le 29 juillet 1835, depuis deux mois environ, il avait été frappé du caractère insolite des dérangements gastro-intestinaux ; et, mettant à profit les observations qu'il avait recueillies à Paris, il conclut bien vite à l'imminence du danger. Ses prévisions ne se réalisèrent que trop, les cas se succédèrent rapidement, et le corps médical tout entier fut à payer largement de sa personne. Au milieu de ces pénibles circonstances, M. Fontaine déploya le froid courage qui était dans son caractère, et montra qu'il savait joindre à un dévouement sans bornes le calme et l'impassibilité du vrai praticien.

L'épidémie disparue, on s'occupa d'en écrire l'histoire, et M. Girard, qui exerçait alors, avec un éclat qui n'est pas oublié, les fonctions de maire, se hâta de remplir cette tâche. La diligence qu'il y apporta fut telle, que, un mois et demi après la disparition du fléau, le rapport demandé était présenté au Conseil municipal (séance du 17 novembre 1835), et l'impression en était

votée par acclamations. C'est à cette délibération que nous devons une des pages les plus intéressantes de notre histoire locale.

Avec sa partie administrative, ce rapport contenait une partie médicale dont la rédaction avait été confiée au docteur Fontaine. On ne pouvait certes mieux s'adresser ; aussi on nous permettra de nous arrêter quelques instants sur ces pages écrites de main de maître.

Elles débutent par quelques généralités topographiques indispensables pour l'intelligence des conditions hygiéniques dans lesquelles nous sommes placés. L'invasion de la maladie, sa marche, la progression de la mortalité, l'examen des causes prédisposantes, la description des symptômes et des lésions anatomiques, tout y est retracé d'une manière saisissable, en termes clairs et précis. Citons en preuve le passage suivant :

« La peur a pu être observée sous ses formes les plus importunes. Le 12 août, jour où l'état civil inscrivit dix-sept décès cholériques, elle devint réellement contagieuse, et constitua à elle seule une maladie dont il fallut s'occuper. Les uns, en outrant le régime et les moyens hygiéniques, vivaient dans des transes inexprimables et s'affaiblissaient à vue d'œil; d'autres, qui se vantaient d'une fermeté d'âme qu'ils n'avaient pas, éprouvaient des frissons et des sueurs froides au seul mot de choléra; d'autres encore, ayant entendu dire que la *peur* causait la maladie, faisaient de vains efforts pour détruire en eux ce sentiment; ils étaient réellement tourmentés par la peur d'avoir peur ». (*Rapport sur l'épidémie de choléra-morbus*, p. 11.)

La partie essentiellement originale de ce travail est la dernière qui a pour titre : *Appréciation de la mortalité cholérique par rapport à des circonstances diverses.* On y trouve consigné le résultat de recherches statistiques sur la mortalité par rapport à la population, au sexe, à la position sociale et aux divers points, soit de la ville, soit de la banlieue. Ces recherches, neuves à l'époque où elles ont paru, bien dirigées, ordonnées sagelement, peuvent être regardées comme un modèle du genre, et placent cette étude au premier rang de celles qui ont été publiées sur la question (*n*).

Ce travail remarquable fut hautement apprécié, et le Ministre de l'instruction publique saisit cette occasion pour récompenser, par la décoration de la Légion d'honneur, avec le mérite de l'écrivain, le dévouement dont le médecin avait donné de si grandes preuves. Ce fut un acte de justice auquel la ville entière applaudit (*o*).

§ 3.

Parvenu, à quarante-trois ans, à la plus belle position à laquelle puisse aspirer un médecin praticien, M. Fontaine ne se laissa point éblouir par l'éclat de sa fortune médicale ; et au lieu de se relâcher de son activité, il s'attacha à conserver intacte la légitime renommée qu'il s'était acquise. Loin de s'endormir dans l'oisiveté ordinaire aux esprits dont l'ambition est satisfaite, il redoubla pour ainsi dire d'efforts, mettant à contribution, avec les forces vives de son

intelligence, la justesse de son esprit, la perspicacité de son talent d'observation. Les courts instants de liberté que lui laissait le soin de ses malades , il les employait à se tenir au courant des acquisitions nouvelles de la science , estimant que le médecin doit se rajeunir, en quelque sorte, en profitant de l'avancement des connaissances. Exempt de préjugés , il aimait le progrès ; mais, avant d'admettre une doctrine, il la mettait pour ainsi dire en quarantaine, lorsqu'elle n'était pas appuyée sur des preuves suffisantes. Esprit froid et par tempérament peu enthousiaste , il n'avait point, pour les nouveautés thérapeutiques , pour les spécialités pharmaceutiques , cette passion , cette ferveur qu'ont certains médecins ; sans les repousser de parti pris, il ne les acceptait qu'après un contrôle minutieux , qu'après s'être assuré qu'elles n'étaient pas une superfétation, mais qu'elles remplissaient une indication particulière. Convaincu que l'homme est un être à part, qu'il a une organisation et des sens spéciaux , il voulait qu'on en tînt compte ; et il trouvait que la médecine expérimentale en faisait trop bon marché, en appliquant à l'homme les résultats de ses expériences sur les animaux. Ennemi des systèmes dans lesquels se complaisent les esprits étroits, il n'admettait pour vraies que les doctrines vitalistes, et il leur était resté fidèle en dépit des attaques dont elles ont été l'objet, moins parce qu'il en avait été imbu dès sa jeunesse, que parce qu'il en avait maintes fois constaté l'excellence. Dédaigneux de l'originalité cherchée dans le paradoxe , sa conversation était simple et naturelle ; mais, lorsqu'elle s'animaît par la controverse , il savait colorer sa phrase et lui donner un tour vif et piquant. Sa parfaite ur-

banité, l'élégance de ses manières, l'aménité de son caractère faisaient rechercher sa société et lui avaient conquis des amitiés fidèles et dévouées.

Les malades ne se louaient pas moins de lui; écoutant avec intérêt leurs explications, il s'attachait à gagner leur confiance par sa douceur, par son attention, en même temps qu'il s'éclairait par des questions habilement posées. D'une exactitude scrupuleuse dans ses visites, il exigeait en retour une soumission absolue, une obéissance complète à ses prescriptions. Il disait avec raison que le meilleur médecin n'arrive à mener à bien une cure épineuse, qu'à la condition d'être aidé par l'exacte observation des ordonnances, par l'administration appropriée des moyens curatifs. D'un jugement droit et éclairé, il appréciait avec précision, et savait habilement dissimuler ses craintes au malade, mais auprès des parents il les laissait transpirer. Cette conduite, conforme aux traditions, avait chez lui cette particularité de ne point être suivie à la légère; connaissant de longue date le milieu dans lequel il exerçait, les tendances optimistes ou pessimistes de l'entourage, il pesait chacune de ses paroles et savait exprimer clairement ce qu'il voulait faire entendre.

Observateur sagace et expérimenté, il démêlait les complications avec un rare sens pratique, portait la lumière dans les cas les plus obscurs et arrivait à instituer le traitement le plus rationnel pour la guérison. Sa méthode était de ne rien livrer au hasard ni à la précipitation; mais d'examiner avec soin les organes souffrants, de contrôler minutieusement les renseignements fournis, de les soumettre au creuset de la réflexion et de ne conclure que lorsqu'il était absolument convaincu. Dans les consultations notamment,

dans ces graves occasions où, à l'aide d'un examen rapide, il faut reconstituer la filiation, l'évolution des phénomènes absents ou éteints, il était vraiment remarquable ; il étonnait par la promptitude, par la sûreté de ses conceptions, ainsi que par les ressources d'une expérience consommée. A l'égard de ses confrères, sa politesse, sa convenance étaient parfaites ; il ne dénigrerait pas leurs actes systématiquement ; et, alors que son opinion différait de la leur, il savait les ramener à la vérité sans jamais froisser leur amour-propre.

Se souvenant des difficultés qu'il avait rencontrées dans ses commencements, tant qu'il n'avait pas eu de direction, il s'était fait le guide et le professeur des élèves qui suivaient sa clinique à l'Hôtel-Dieu. Non content de leur expliquer la manière de panser les plaies, il les initiait à l'art si difficile du diagnostic, en rapprochant des cas semblables en apparence et en faisant ressortir leurs dissemblances dans un langage clair et précis. Ennemi des digressions, allant droit au but, il ne noyait pas, dans un discours diffus, les vérités qu'il se proposait d'émettre ; il les éclairait par des anecdotes, par des souvenirs puisés dans sa pratique, mais il ne s'égaraît pas en chemin, et savait, par des transitions ménagées, revenir à son point de départ. En médecine opératoire, son enseignement n'était pas moins fructueux. Partisan de la chirurgie conservatrice, il se glorifiait plus des cas dans lesquels il avait pu conserver un membre que de ceux dans lesquels il avait dû en faire l'amputation. Il excellait dans la pratique des opérations, et il apportait dans leur exécution une habileté manuelle peu commune. Sachant d'avance les incidents qui peuvent surgir, il avait le sang-froid imperturbable qui permet

d'y remédier, et les cris du patient étaient impuissants à détourner son attention absorbée dans l'œuvre qu'il poursuivait. A l'Hôtel-Dieu, il ne procérait aux opérations qu'après avoir démontré leur nécessité et expliqué les motifs qui rendaient indispensable le sacrifice de la partie viciée. Il est à peine besoin d'ajouter que les élèves lui étaient reconnaissants de cette conduite et que tous, sans exception, ont inscrit, en tête de leur dissertation inaugurale l'hommage de leurs sentiments de reconnaissance. Ce n'était pas de leur part une formule banale, c'était un témoignage rendu à la bienveillance de leur maître.

Par la culture de son esprit, par la nature de ses goûts, M. Fontaine avait sa place marquée au sein de l'Académie du Gard ; aussi se l'attacha-t-elle de bonne heure en qualité de membre-résidant. Affilié à cette savante Compagnie, le 28 janvier 1832, il lui est, on peut le dire, resté fidèle jusqu'à la dernière heure, puisqu'on voit son nom figurer sur le procès-verbal de la séance qui a précédé le jour de son décès. Possédant une instruction variée, il prenait intérêt à toutes les lectures et surtout à celles qui se rattachaient à l'histoire de sa ville d'adoption, pour laquelle il professait toujours un véritable culte. Lorsque l'occasion s'en présentait, il prenait part aux discussions et y apportait cette aménité, ce tact des situations, cette distinction de langage qui lui étaient familiers. Enfin quand il payait son tribut académique, il le faisait en des termes tels, qu'il y avait lieu de regretter qu'il en fût si peu prodigue. Les questions de médecine étaient le principal objet de ses études, et, pour nous servir des expressions du regretté secrétaire-perpétuel, M. Nicot : « Ces mémoires savants et précis révélaient en

» lui un savoir médical puissant, qui se fait jour malgré la discréption de la parole et le calme de l'entendement ». D'autres fois, il analysait les travaux insérés dans les bulletins des Sociétés correspondantes ; et il faisait preuve, dans cette tâche, d'un jugement sain et d'une critique sagace. On n'a qu'à lire son rapport sur *l'Intoxication par le venin animal* pour se convaincre du soin avec lequel il s'acquittait de ces fonctions.

A l'exception de ses Mémoires destinés à l'Académie et des travaux de médecine dont nous avons précédemment parlé, M. Fontaine n'a rien écrit. Quand on faisait appel à ses souvenirs, on était étonné de la masse de notions qu'il avait recueillies sur les cas les plus rares, sur les points les plus divers ; aussi, on se prend à regretter que les fruits de sa longue expérience soient perdus pour nous, et qu'il n'ait pas laissé après lui des Mémoires destinés à le faire revivre, à continuer le lumineux enseignement que répandaient ses savantes causeries. Plusieurs fois, m'a-t-il été dit, M. Fontaine a voulu rassembler les matériaux d'une publication, et toujours des cas nouveaux, des appels pressants venaient l'arracher au silence et à la méditation nécessaires pour de pareils travaux. Condamné, par la confiance dont il jouissait, aux rudes labeurs de la pratique, il dut faire le sacrifice de ses goûts personnels et renoncer à étendre le champ de la science.

Il n'y a pas lieu, dès lors, de s'étonner si, tout entier à sa tâche et aux obligations qui en découlent, il n'a jamais voulu jouer un rôle politique et s'il s'est refusé à toute fonction en dehors de sa profession. Après la Révolution de 1830, malgré les instances de ses amis,

il déclina l'honneur d'entrer dans le Conseil municipal. Avec cet esprit de sagesse qui le caractérisait, il disait que le médecin a la garde de trop sérieux intérêts pour augmenter son fardeau. A la mort du docteur Soliman, de Bagnols, c'est-à-dire en 1834, il le remplaça comme membre du jury médical ; en 1849, lors de la création du Conseil d'hygiène et de salubrité publiques, il fut naturellement désigné pour en faire partie, et le choix de ses collègues l'appela aux honneurs de la vice-présidence. C'est là tout ce qu'il voulut accepter.

Il ne garda pas même, jusqu'au bout, ses fonctions de chirurgien en chef à l'Hôtel-Dieu, et, le 16 décembre 1857, c'est-à-dire après vingt-sept ans de services, il les résigna spontanément. Il avait alors soixante-quatre ans, et sa verte vieillesse était exempte d'infirmités ; mais sa scrupuleuse délicatesse lui conseilla la retraite avant que les défaillances de l'âge vinssent lui en imposer la nécessité. L'administration préfectorale, n'ayant pu vaincre sa résistance, voulut néanmoins le conserver aux hospices et lui confia la mission d'administrateur.

M. Fontaine n'abandonna pas ses malades en ville avec ses fonctions de chirurgien en chef ; malgré son activité, certains signes sur la valeur desquels il était, moins que tout autre, porté à se faire illusion lui faisaient sentir le déclin de ses forces physiques. Après quelques années, il fut forcé de se retirer peu à peu de la vie active ; renonçant à la pratique des accouchements, ne se levant plus la nuit et restreignant de plus en plus le cercle de sa clientèle : « Je ne vois plus que des amis », disait-il ; mais le nombre en était si grand, qu'il avait peine à suffire à cette tâche ainsi circons-

crite. A cette cause d'affaiblissement vint bientôt s'en joindre une autre non moins puissante. La pensée de l'opération que devait subir M^{me} Fontaine lui causait de fortes préoccupations et troublait son sommeil. Les chaleurs intenses de l'été de 1867 le fatiguèrent aussi beaucoup ; et, un jour qu'il avait voulu se rendre à l'appel d'un ami, il fut pris d'une défaillance soudaine. Rétabli à force de soins, il alla passer quelque temps à Bagnères-de-Luchon ; mais, quoique absent ; sa pensée était toujours à Nîmes, et il continuait à prendre intérêt à la situation des malades qu'il avait dû remettre en d'autres mains. A son retour, il reprit ses occupations habituelles, mais ses forces, plus apparentes que réelles, ne répondraient plus à l'activité de son esprit. Deux jours avant sa mort, il prenait part à une consultation médicale ; mais, en rentrant chez lui, il éprouva les premiers symptômes d'une congestion cérébrale. L'intelligence s'embarrassa, la parole devint impossible, et la mort survint le 1^{er} janvier 1868.

Cette fin rapide fut un vrai deuil public.

Malgré un temps exceptionnellement froid, une foule considérable regarda comme un devoir de suivre ses funérailles, manifestant, par le recueillement de son maintien, la douleur qu'elle éprouvait. L'éloge de cet homme de bien était dans toutes les bouches, et les termes par lesquels il se traduisait, montraient que c'était là, non un panégyrique banal, mais le plus sincère hommage rendu à la distinction du talent et à l'élévation du caractère (*p*).

Ses dernières volontés furent la continuation de sa vie. Aux pauvres du présent, il léguait une somme importante, aux pauvres de l'avenir quarante mille francs

affectés à la création d'une nouvelle salle à l'Hôtel-Dieu ; aux internes de cet établissement, sa riche bibliothèque, sa collection d'instruments de chirurgie, et trente mille francs destinés à accroître l'une et l'autre ; enfin, à l'auteur de la meilleure thèse soutenue chaque année par devant la Faculté de médecine de Montpellier, l'intérêt d'une somme de dix mille francs. En face de la mort, M. Fontaine n'avait point oublié les préoccupations de sa vie, et chacune d'elles avait reçu un souvenir (*q*).

Notre travail ne reproduit que bien faiblement le caractère de notre éminent confrère. Nous aurions voulu faire mieux et montrer, dans tout leur jour, ses débuts laborieux, l'énergie qu'il déploya pour parvenir au rang élevé qu'il a occupé dans la science et l'estime publique, et la manière dont il a usé des faveurs que la fortune a fini par lui accorder. La vie de M. Fontaine est pour tous un enseignement. Elle apprend aux jeunes gens que les seuls moyens d'acquérir une position élevée sont la persévérance dans le travail, la discipline dans l'étude, l'austérité dans la conduite. Elle est, pour ceux qui sont parvenus à la fortune, un admirable exemple de l'usage qu'on doit en faire. Qui eut à lutter contre de plus grandes difficultés ? Qui employa plus noblement la richesse qu'une vie entière de labeurs lui avait acquise ?

APPENDICE.

Sous cette dénomination, j'ai rassemblé les notes afférentes à cette notice, lesquelles, vu leur nombre et leur étendue, ne pouvaient trouver convenablement place au bas des pages auxquelles elles ont trait. De ces documents, les uns complètent certains points qui n'avaient pu qu'être indiqués; les autres rectifient les erreurs qui avaient été commises, alors que d'autres ont pour but de faire connaître les sources auxquelles on a puisé. Si, parmi ces derniers, j'ai cité scrupuleusement tous ceux qui se rapportent à des pièces imprimées, j'ai dû être plus discret à l'égard des nombreuses communications qui m'ont été faites; je renouvelle ici mes sincères remerciements aux personnes qui me les ont fournies, et notamment à M. Michel-Nègre, pour l'extrême obligeance avec laquelle il s'est mis à ma disposition.

(a) La liste officielle des médecins du département publiée par les soins de la Préfecture; l'acte de décès de notre regretté confrère, comme une note du catalogue de la Bibliothèque de Nîmes, indiquent, pour la date de la naissance, le 17 décembre 1794. J'avais toutes raisons de croire à son authenticité, lorsque, ayant fait demander à Uzès l'acte de naissance, j'ai constaté avec surprise qu'elle était erronée. D'après ce document, la naissance eut lieu le 18 frimaire an II de la République, à trois heures de l'après-midi; or, en supputant d'après le calendrier républicain, on voit que cette date correspond au 8 décembre 1793, et que partant les documents cités plus haut rajeunissaient notre confrère d'un an et neuf jours.

Ce fut le citoyen Peladan, officier public, qui reçut la déclaration; elle fut faite dans l'après-midi du lendemain par le père, assisté des citoyens Gabriel Say, *feseur de bas*, et Jean Sèbe, *huissier*.

Comme, dans cet acte, la signature du père se termine par un *e* muet, j'ai cru devoir conserver au nom du fils cette orthographe. Je dois dire cependant que notre confrère avait mis une *s* à la fin de son nom, ainsi qu'en font foi ses écrits, tant imprimés que manuscrits. J'ai relevé cette particularité sur un autographe qui date d'une quarantaine d'années au moins.

Le père de M. Fontaine portait les prénoms de Pierre-Joseph; il était né à Bruxelles, vers 1760, et s'était expatrié à la suite de circonstances qu'on n'a pu savoir. Etabli tour à tour à Uzès, à Saint-Geniès-de-Malgoirès, à Nîmes (1809), il avait dans cette ville une clientèle très modeste; il abandonna la médecine peu après l'arrivée de son fils, et mourut le 4 juillet 1839, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Depuis la mort de sa femme, il habitait la maison de son fils.

La mère de M. Fontaine s'appelait Julie-Espérance Descombie; elle mourut à Nîmes en 1834.

(b) D'après une autre version, Madame Fontaine la mère avait une propriété à Saint-Dézéry, qu'elle aurait habitée avec son mari. Ce qu'il y a de positif, c'est que j'ai été appelé en consultation pour le petit-fils d'une dame qui, tout enfant, avait, à Saint-Dézéry, joué avec M. Fontaine, et, d'autre part, mon excellent frère, le docteur Bouschon, d'Uzès, m'a dit avoir trouvé, dans les papiers de son père, une statistique médicale de Saint-Dézéry et des environs, œuvre de Pierre-Joseph Fontaine. Ce document aurait été remis à son fils.

(c) J'ai dû, sur ce point, m'en rapporter aux renseignements qui m'ont été donnés. Malgré l'obligeance de M. des Rivières, le lycée de Nîmes n'a pu me fournir de données, les *palmarès* manquant pour les années correspondant à la période de ses études.

(d) M. Jules Boucoiran, dans une courte notice biographique publiée par le *Courrier du Gard* (3 janvier 1868), raconte "que, chargé de faire exécuter une de ces punitions corporelles, alors inscrites dans le code pénal maritime, il en éprouva une émotion si terrible qu'il donna sa démission pour ne pas courir la chance de remplir une seconde fois ce douloureux devoir". D'après une autre personne, il n'aurait quitté la marine que sur son refus de passer le nouvel examen qu'imposa la Restauration aux officiers de marine. Mais, dans cette hypothèse, il faudrait admettre que, étant encore marin, il aurait commencé ses études médicales; ce que rien n'autorise. Je n'ai pas pu obtenir de détails circonstanciés sur cet épisode de sa vie; il m'a été dit seulement qu'il avait passé deux années dans la marine.

(e) Cette date est celle qu'a donnée un de ses anciens internes, M. le professeur Benoît, dans la remarquable notice qu'il lui a consacrée (*Montpellier Médical*, février 1868). Je n'ai pu avoir de renseignements officiels sur la manière dont il subit ses examens; j'ai écrit cependant à M. le Doyen de la Faculté de médecine de Montpellier; mais, bien que près de quatre mois se

*

soient déjà écoulés, je dois dire avec regret qu'il ne m'a point été fait de réponse.

(f) Sa thèse, intitulée « *Essai sur le fungus scrofulueux des articulations* », porte cette épigraphe : « *Docete me, ego tacebo ; et si quid ignoravi, instruite me* (Job, cap. v, v. 7). Elle est précédée de deux dédicaces : la première est consacrée « au professeur savant, à l'opérateur habile, J. Delpech, *faible tribut d'admiration et de reconnaissance* » ; la seconde « à mon père et mon ami J.-P. Fontaine, médecin, témoignage d'attachement ».

Au lieu de vingt-cinq à quarante pages, qui étaient le chiffre habituel des thèses de cette époque, elle en compte soixante-dix. L'exemplaire que je possède provient de la bibliothèque de mon grand-oncle, le docteur Louis Montagnon ; il est format in-quarto et porte sur la première page une dédicace à la main. Les éloges que j'ai faits de ce travail ne sont en rien exagérés : sur une centaine de travaux de la même époque qu'il m'a été donné de parcourir, il n'y en a pas un qui soit supérieur. Du reste, un excellent juge, M. le professeur Moutet, de Montpellier, l'a honnorablement cité dans sa thèse de concours pour l'agrégation.

En 1817, la Faculté de médecine de Montpellier avait pour doyen Victor Broussonnet. Les autres professeurs étaient Baumes, Berthe, Vigarous, Lafabrie, Virenque, Prunelle, de Candolle, Lordat, Delpech et Fages. Mon ancien professeur de physiologie, M. Lordat, est le seul survivant de cette génération.

Pour en finir avec cette période de sa vie, je dois dire que, la bourse de l'étudiant étant modestement garnie, il lui est arrivé plusieurs fois de parcourir à pied la route de Montpellier à Nîmes. C'est lui-même qui m'a donné dans le temps ce détail intime.

(g) Pendant son séjour à Paris, il habitait, dans le quartier Latin, une mansarde qu'il partageait avec un autre étudiant originaire de Montpellier. Deux lits et quelques chaises composaient le mobilier ; les malles de voyage servaient de commode.

(h) Jean-Antoine Montagnon, né en 1747 à Génolhac, était chirurgien en chef des hospices et des prisons, professeur d'anatomie et d'accouchements, président de la Société de médecine du Gard ; il mourut, le 22 octobre 1808, d'une attaque d'apoplexie (Voyez, pour plus de détails, sa biographie par le professeur Baumes, *Annales cliniques de Montpellier*, 1813, t. XXXII, p. 25. Son fils a publié, dans ce recueil, des mémoires qui justifient sa réputation. J'ai à mon tour, à propos d'un cas remarquable trouvé parmi ses manuscrits, consacré une petite notice à mon bisaïeu maternel (*Gazette des Hôpitaux*, 15 juin 1861). Recolin, né au

Vigan, mourut à Nîmes, vers 1811 ; quant à Claude Larrey, né à Baudean, en 1774, il mourut en octobre 1819 (Voyez, pour plus de détails, l'article Larrey du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, 1868, p. 467).

(i) En 1819, la médecine était pratiquée à Nîmes par MM. Amalric, Batailler, Bousquet, Canonge, Doux, Fontaine père, Grill, Héraud, Jarras, Langlade, Laugier, Martin, Mitier, Louis Montagnon, Phélip, Pleindoux père, Roux et Vincent. P.-A. de Froment, qui remplaça Larrey en qualité de chirurgien en chef, soutint seulement sa thèse le 12 février 1820. Aussitôt après la soutenance de la sienne (12 février 1819), M. Augustin Pleindoux vint s'établir à Nîmes ; il figure, dans l'*Annuaire du Gard* de 1820, avec la qualification de chirurgien-opérateur. Notre distingué confrère, M. le docteur Réveilhe, débuta à la fin de l'année 1819.

(j) A son arrivée, M. le docteur Fontaine eut pour domicile, dans la rue *Four-des-Filles*, la maison qui porte le n° 3. En 1822, à la suite de son mariage avec M^{me} Bernard, il habita, place de la Calade, la maison qui porte le n° 7 ; enfin, vers 1842, il s'installa au quai de la Fontaine, dans le charmant petit hôtel qu'il avait fait construire et qui porte le n° 16.

(k) M. de Froment, qui avait été nommé au poste de chirurgien en chef par la protection de son oncle, lecteur du roi Louis XVIII, fut révoqué de ses fonctions par arrêté du ministre de l'intérieur, en date du 7 mars 1831. M. Fontaine, qui lui succéda, fut nommé le 25 juin 1831.

(l) Parti de Nîmes le vendredi 6 avril 1832, M. Fontaine consacra les premiers jours de son séjour à visiter les hôpitaux ; puis, grâce aux bons soins et à l'obligeance de M. Madier de Montjau, il fut placé, avec le docteur Dhéré, à la tête d'un hôpital temporaire établi rue Saint-Dominique, au quartier du Gros-Caillou, dans l'hospice Monsieur-le-Prince. Mangeant et couchant dans cet hôpital, où l'administration des hôpitaux lui avait ménagé un appartement plus que modeste, il vit ses fatigues s'accroître par la maladie de son collègue ; néanmoins il continua de jouir d'une excellente santé. Au bout de quinze jours, la diminution de l'épidémie ayant amené la fermeture de cet hôpital, il passa le reste de son temps à visiter les services des grands hôpitaux ; il rentra à Nîmes le 11 mai (*Courrier du Gard* du 6, du 20, du 27 avril et du 15 mai 1832). Il ne put, par suite, assister aux conférences sur le choléra de son ancien maître Delpech, qui eurent lieu dans notre ville les 5, 6 et 7 mai. Vers le mois

de septembre de cette même année, il y eut dans le département quelques cas de choléra : M. Fontaine fut appelé à le constater à Aramon sur une jeune fille qui succomba, ainsi que sa mère, à cette cruelle maladie (*Courrier du Gard* du 2 octobre 1832).

(m) Le concours pour la chaire de clinique chirurgicale s'ouvrit à Montpellier, au mois de décembre 1833 ; les concurrents, au nombre de huit, étaient MM. Scoutetten, Batigne, Pouché, Estor, Vailhé, Lafosse, Boyer et Serres. Les juges étaient Lallemand, Lordat, Delille, Caizergues, Delmas, Fontaine et Fages, titulaires, et Duportal et Saisset comme suppléants. Devant la défiance des concurrents, qui le regardaient comme favorable à Scoutetten, Lallemand se retira spontanément et fut remplacé par Dubreuil, doyen, et plus tard par le professeur Dugès. Après trois épreuves régulières qui avaient mis en relief la supériorité de Serres, les autres concurrents abandonnèrent brusquement la lutte ; ce qui fit grand bruit dans le monde médical. Le concours se continua ; le 21 février, Serres, argumenté par ses juges, soutint sa thèse et fut, le lendemain, proclamé professeur de clinique. C'est la chaire qu'occupe actuellement mon maître et mon ami, M. le professeur Courty (*Revue médicale*, 1834, t. 1, p. 317, et *Gazette médicale de Paris*, 1834, p. 116).

(n) Pour les détails relatifs à l'épidémie de choléra, il convient de consulter la partie administrative du rapport que j'ai analysée et dont voici le titre exact : « Rapport sur l'épidémie de choléra-morbus qui a régné à Nismes pendant les mois d'août et de septembre 1835, par MM. F. Girard, maire de Nismes, et C. Fontaines, d.-m. — Nismes, chez Ballivet et Fabre, imprimeurs de la mairie. Nîmes, 1836, in-4° ». On pourra encore trouver des renseignements à ce sujet dans le *Courrier du Gard* de l'époque.

(o) C'est sur la proposition du Ministre de l'Instruction publique que M. Fontaine fut fait chevalier de la Légion d'honneur. Il fut décoré en même temps que M. Nicot, alors recteur de l'Academie de Nîmes. La promotion est du 10 janvier 1837.

(p) Ses obsèques eurent lieu le 3 janvier, à une heure et demie de l'après-midi.

Le premier drap était porté par M. Deloche, administrateur des hospices ; par M. Planchon, adjoint au maire ; par M. Liotard, membre de l'Académie ; par M. Boissier, conseiller de préfecture. Le deuxième drap était porté par trois jeunes médecins et un interne de l'Hôtel-Dieu. Les cordons du char funèbre étaient tenus par les deux médecins en chef et par les deux chirurgiens en chef de l'Hôtel-Dieu.

Une assistance nombreuse, parmi laquelle on remarquait

M. Boffinton, préfet du Gard ; M. de Labaume, premier président de la Cour impériale, suivait le convoi.

A l'arrivée au cimetière, le corps du défunt fut porté à la chapelle, où M. le docteur Pleindoux ainé, au nom de l'Académie du Gard et du corps médical, prononça une allocution qui malheureusement n'a pas été publiée.

(q) Par testament holographique, en date du 9 juillet 1860, le docteur Fontaine a fait les divers legs que j'ai indiqués. Voici les termes des deux legs qui intéressent plus particulièrement le corps médical.

« Je lègue à l'Hôtel-Dieu de Nîmes tous mes livres de médecine ou de sciences, mais non point ceux de littérature, romans, voyages, histoires, etc. Je donne aussi à l'Hôtel-Dieu tous mes instruments de chirurgie. Par ce legs, j'ai eu l'intention de créer dans l'Hôtel-Dieu, pour MM. les Chirurgiens en chef et pour MM. les Chirurgiens internes, une institution qui leur sera commode et profitable : à ceux-ci, en leur offrant, par les livres, des moyens d'instruction qu'il leur est souvent impossible d'acquérir, et aux autres, en mettant immédiatement sous leurs mains des instruments dont l'usage est souvent très pressant. C'est encore dans le but de faciliter le développement de cette modeste mais utile institution, que je donne à l'Hôtel-Dieu une somme de 30,000 francs, qui sera payée six mois après mon décès et placée en rentes sur l'Etat, dont les revenus seront exclusivement appliqués soit à la conservation ou à l'accroissement de la bibliothèque, soit à l'entretien ou à l'achat des instruments de chirurgie. MM. les Médecins et Chirurgiens en chef voudront bien eux-mêmes, de concert avec MM. les Administrateurs des Hospices, fixer tous les six mois la dépense de cette rente, en se conformant à mes intentions. M. l'Econome sera chargé, sous sa responsabilité, de la garde et de la conservation des livres et des instruments de chirurgie, desquels il sera préalablement dressé un catalogue exact. Il recevra, pour ce service, un supplément de traitement annuel de 150 fr. pris sur les fonds d'entretien. Je désire que les instruments soient exclusivement réservés à l'usage de MM. les Chirurgiens en chef, et que, sous aucun prétexte, ils ne puissent être mis dans les mains d'autres personnes. Je désire aussi que les livres ne sortent jamais de la bibliothèque ; ce sont des conditions expresses des dons que je fais et de l'exécution desquelles M. l'Econome doit être responsable ».

Voici les termes du legs à la Faculté de médecine de Montpellier :

“ Je lègue, à la Faculté de médecine de Montpellier, une somme de 10,000 francs qui, dans les trois mois après mon décès, sera employée à l'achat d'une rente et dont l'intérêt sera donné en prix à l'auteur de la meilleure thèse soutenue dans l'année. — Une commission, composée du doyen de la Faculté et de deux professeurs désignés par celle-ci, sera chargée de décerner ce prix, qui ne devra, en aucun cas, être partagé ”.

(Extrait des *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1867-68).

Nîmes. — Typ. Clavel-Ballivet et C^{ie}.